



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél: +31 (0)70 302 23 23. Télégr.: Intercourt,
La Haye. Télécopie: +31 (0)70 364 99 28. Télex: 32323. Adresse électronique:
mail@icj-cij.org. Adresse Internet: <http://www.icj-cij.org>.

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2006/42

Le 8 décembre 2006

Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (Argentine c. Uruguay)

Demande en indication de mesures conservatoires

Programme des audiences publiques qui s'ouvriront le lundi 18 décembre 2006

LA HAYE, le 8 décembre 2006. Comme annoncé précédemment, la Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, tiendra des audiences publiques en l'affaire relative à des Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (Argentine c. Uruguay) à compter du lundi 18 décembre 2006 au Palais de la Paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

Les audiences porteront exclusivement sur la demande en indication de mesures conservatoires déposée par l'Uruguay (voir communiqué de presse n° 2006/40).

Programme des audiences

— Premier tour de plaidoiries

Lundi 18 décembre 2006 10 heures — 13 heures : Uruguay

15 heures — 18 heures : Argentine

— Second tour de plaidoiries

Mardi 19 décembre 2006 10 heures — 12 heures : Uruguay (si nécessaire)

16 h 30 — 18 h 30 : Argentine (si nécessaire)

Historique de la procédure

Pour l'historique de la procédure, il convient de se reporter aux communiqués de presse n° 2006/29 du 17 juillet 2006 et n° 2006/40 du 29 novembre 2006, qui peuvent être consultés sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org).

NOTE A LA PRESSE

1. Les audiences se tiendront dans la grande salle de justice du Palais de la Paix à La Haye, Pays-Bas. **Les téléphones portables et les bips sont admis dans la salle à condition d'être éteints.** Tout appareil en infraction sera temporairement confisqué.

2. Les journalistes peuvent assister aux audiences. Des tables leur sont réservées dans la salle, à l'extrême gauche par rapport à la porte d'entrée.

3. Il n'est possible d'effectuer des prises de vues dans la grande salle de justice que pendant quelques minutes à l'ouverture des audiences. Les plaidoiries sont retransmises intégralement et en direct sur grand écran dans la salle de presse au rez-de-chaussée du Palais de la Paix (salle 5). **Les équipes de télévision peuvent se brancher directement sur le système vidéo de la Cour.** Les journalistes souhaitant effectuer un enregistrement sonore des audiences peuvent se brancher directement sur le système audio de la Cour, situé en salle de presse lui aussi.

4. Un téléphone situé dans la salle de presse permet d'effectuer des communications en PCV. Des téléphones publics sont installés au bureau de poste situé au sous-sol du Palais de la Paix.

5. Les comptes rendus des audiences sont publiés quotidiennement sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org) avec un délai approprié pour la publication en ligne des traductions.

Département de l'information

Mme Laurence Blairon, secrétaire de la Cour, chef du département (+ 31 70 302 23 36)

MM. Boris Heim et Maxime Schouppe, attachés d'information (+ 31 70 302 23 37)

Mme Joanne Moore attachée d'information adjointe (+ 31 70 302 23 94)

Adresse de courrier électronique : information@icj-cij.org